

Syndicat Mixte
pour l'Aménagement Hydraulique
des vallées du Croult et du Petit Rosne

Le service public de vos rivières

IDÉE EAU

Numéro:

53

Décembre 2023







Édito

Benoit Jimenez Président du SIAH Maire de Garges-lès-Gonesse Chères lectrices, chers lecteurs,

Notre station de dépollution des eaux usées a terminé sa mue! Le SIAH peut désormais sereinement appréhender son rôle de facilitateur du développement socioéconomique de l'Est du Val d'Oise.

Notre belle usine est également aujourd'hui un véritable outil de production énergétique. Les énergies valorisées (calories des eaux traitées, biométhane issu de la méthanisation des boues, réutilisation des eaux usées traitées) sont décarbonées, locales et pérennes, et à ce titre s'inscrivent totalement dans les enjeux actuels et futurs d'optimisation énergétique des usines de traitement des eaux usées. Ces énergies valorisées jouent également un rôle essentiel dans la maîtrise, par le SIAH, de l'impact de l'assainissement sur la facture d'eau.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année !

! Astreinte 24h/24h - 7j/7j

Le S.I.A.H. met à votre disposition un répondeur d'astreinte.

En cas d'urgence liée à un problème de pollution ou d'inondation, vous devez composer le :

0139860607

et <u>laisser un message précis sur le</u> <u>répondeur</u>, sans oublier de bien spécifier vos coordonnées.

Le répondeur automatique alertera l'agent d'astreinte qui vous rappellera immédiatement et prendra toutes les dispositions pour donner suite à votre appel.

oref

Le SIAH est un service public qui poursuit deux objectifs : la restauration écologique des cours d'eau et la réduction du risque inondation.

Le territoire d'action du SIAH, d'une superficie de 20 000 hectares, correspond aux bassins versants des rivières du Croult et du Petit Rosne.

Restaurer durablement la qualité des rivières

Le SIAH est engagé dans un programme de renaturation des cours d'eau à long terme visant à restaurer des tronçons de rivière ayant été, dans le passé, bétonnés, canalisés voire enterrés. Il est également engagé dans des actions visant à protéger les cours d'eau et les zones humides des différentes pollutions qui les souillent : pollutions industrielles, pesticides et eaux usées.

Favoriser le retour d'une biodiversité

Cette recherche permanente et affirmée de la reconquête, y compris sociale, du Croult et du Petit Rosne, se traduit par une politique de préservation de la biodiversité, tant animale que végétale, autour des cours d'eau et des zones humides du territoire. L'objectif à terme étant de recouvrer un bon état écologique des rivières après des décennies d'agressions multiples de ce patrimoine aquatique précieux et fragile.

Limiter les risques d'inondation

Cette mission se traduit, outre l'engagement dans la réduction de l'impact de l'imperméabilisation des surfaces, par la gestion de bassins de retenue des eaux pluviales, dont beaucoup sont équipés de systèmes de contrôle à distance afin d'optimiser la gestion des ouvrages à l'échelle de l'ensemble du bassin versant du Croult et du Petit Rosne, échelle pertinente inscrite dans les politiques publiques depuis la loi sur l'Eau de 1964.

En savoir +

SIAH Croult et Petit Rosne

> https://www.siah-croult.org





> https://www.lastationdusiah.fr



Facebook

> https://www.facebook.com/siahcroult



Youtube

https://www.youtube.com/channel/ UCM8-UJDhYOKx8UQSSc7Vtjw



in Linkedin

https://www.linkedin.com/in/ siah-du-croult-et-petit-rosne-427b3a229



🗇 Twitch

> https://www.twitch.tv/siah_stream



Idée Eau : rue de l'Eau et des Enfants 95500 Bonneuil-en-France
Directeur de la publication : Benoît Jimenez
Rédacteur en chef : Eric Chanal
Rédacteur s : Service communication
Iéléphone : 01 30 1115 15
E-mail : info@isah-croult.org
Conception graphique : ACRV - www.acrv.fr
Mise en page : Agence RDVA - www.rdva.fr
Photos : D.R - Shutterstock - SIAH

Tirage: 140 000 exemplaires Imprimerie: Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne ISSN 1635-4788 Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts dérées durablement.



De gauche à droite au premier rang : Dominique Lepidi, sous-préfet de Sarcelles, Daniel Fargeot, sénateur du Val d'Oise, Benoit Jimenez, président du SIAH, Pascal Doll, président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et Anne Le Guennec, directrice de la zone Technologies de l'eau mondiale chez Véolia.



Cependant, ce projet ne se limite pas à une expansion, il a également permis la mise en place d'un processus novateur pour le traitement des boues d'épuration. Processus qui a ouvert la voie à la production de biométhane, un combustible vert directement réinjecté dans les réseaux de Gaz Réseau Distribution France (GRDF). Cette initiative marque un pas significatif vers une approche plus durable de la gestion des déchets tout en créant une source d'énergie renouvelable à l'échelle locale.



84 000 m³/jour

capacité maximum de traitement des eaux usées.



jusqu'à 140 Nm³/heure

capacité maximum d'injection de biométhane dans le réseau GRDF.



1750 logements

production équivalente à la consommation annuelle de 1750 logements neufs chauffés au gaz.



217 millions d'euros TTC

d'investissement pour l'agrandissement de la station d'épuration.





Un site visitable

La station de dépollution des eaux usées, située à Bonneuilen-France, initialement mise en service en 1995, a toujours été un site pédagogique visité, entre autres, par de nombreuses écoles (2 000 visiteurs par an environ). Depuis 2019, année du début des travaux, le site n'a pu recevoir des visiteurs pour des raisons évidentes de sécurité. Mais le SIAH a toutefois souhaité maintenir cette opportunité pour les scolaires et travaille actuellement au montage d'animations et de visites guidées. Il sera donc possible, dans le courant de l'année 2024, de recevoir à nouveau des groupes de visiteurs. Le SIAH informera directement les écoles de son territoire dès la réouverture du site au public.









HARO SUR

les lingettes dans les toilettes!

Il faut reconnaître que l'utilisation des lingettes nettoyantes peut se révéler pratique. Mais ces produits, très loin d'être écologiques, se révèlent être un véritable fléau pour la collectivité et pour notre environnement.

Pour de nombreuses personnes, il est d'usage courant de jeter les lingettes nettoyantes dans les toilettes. Ces lingettes, souvent étiquetées comme « biodégradables », sont en réalité très longues à se dégrader. Ces mauvaises habitudes engendrent de nombreux dysfonctionnements des réseaux d'assainissement. En effet, les lingettes, une fois dans les canalisations, vont former la plupart du temps des bouchons mais également bloquer de nombreux mécanismes hydrauliques permettant la bonne évacuation des eaux usées.

Les interventions nécessaires pour déboucher et débloquer les ouvrages d'assainissement ont un impact direct sur le prix de l'eau. De plus, les bouchons causés par les lingettes ont la plupart du temps pour effet de laisser les eaux usées déborder sur la voirie faute de pouvoir être évacuées correctement, posant donc des problèmes d'hygiène publique et bien souvent de pollution du milieu naturel.

La solution pour résoudre ce problème est tout simplement de jeter les lingettes à la poubelle.



par an et par personne sont générés par l'utilisation de lingettes.



sont utilisées chaque seconde en France



c'est le temps que met une lingette à se biodégrader.



UN NOUVEAU SOUFFLE

sur le web pour le SIAH!

Dans le cadre de son engagement envers la transparence et l'accessibilité, le site internet du SIAH, dédié à un service public essentiel, vient de connaître une transformation majeure.

Cette refonte, bien plus qu'une simple mise à jour graphique, redéfinit l'expérience en ligne pour les usagers. L'objectif était d'aboutir à une interface simple et claire. La navigation a été repensée pour offrir une expérience utilisateur fluide, permettant aux visiteurs de trouver rapidement les informations dont ils ont besoin. Le design épuré s'accompagne d'une structure de page intuitive, facilitant la compréhension. Loin d'être une simple refonte esthétique, c'est l'aspect fonctionnel pour l'usager qui a guidé les choix en matière de navigation : intégration d'un système de paiement en ligne, de formulaires, etc.





CHAUVES-SOURIS Une espèce sous-estimée



Dans l'imaginaire collectif, les chauves-souris n'ont pas très bonne presse. Souvent associés à Halloween ou aux vampires, ces animaux sont malheureusement sousestimés et leurs populations sont en déclin. Pourtant, les chauves-souris rendent bien des services. En effet, elles régulent les populations d'insectes, pollinisent la flore, fertilisent les sols avec leur guano, etc. De plus, elles sont un très bon indicateur de l'état de santé écologique d'un milieu. Cette baisse d'individus s'explique par la raréfaction de leur nourriture (principalement composée de petits insectes qui volent), par la disparition et la fragmentation de leurs habitats, mais également par la forte présence des éclairages publics qui dérangent les espèces nocturnes. Le SIAH effectue chaque année des inventaires de chauvessouris sur ses différents sites afin de suivre l'évolution des populations présentes et milite pour la suppression des éclairages dans les espaces naturels. Ces précautions se recoupent d'ailleurs avec celles de la trame noire, dont le but est de créer des corridors écologiques et de protéger les espaces nocturnes en particulier. La mise en place de ces dispositifs (inventaires, trame noire, etc.) participe grandement à la protection des chauves-souris, espèce qui est légalement protégée en France depuis 1976.



Travaux en cours







Goussainville : décembre 2023

Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées, situé chemin du Pont de l'étang, sur une longueur de 260 mètres.

Montant du chantier : 477 000 € TTC

Gonesse : décembre 2023

Réhabilitation de 140 mètres de canalisation de collecte des eaux usées grâce à la technique de chemisage, rue Chauvart.

Montant du chantier : 120 000 € TTC

• Ézanville : janvier 2024

Réhabilitation des réseaux de transport des eaux usées et des eaux pluviales, rue de la Gare.

Montant du chantier : 575 000 € TTC

• Baillet-en-France : janvier 2024

Réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, rue du Néflier. Remplacement de 200 mètres de canalisation d'eaux usées et création d'une tranchée drainante des eaux pluviales sur 25 mètres.

Montant du chantier : 480 000 € TTC

Arnouville : février 2024

Réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, situés rue Marcel Got et rue des Quinconces. Chemisage de 275 mètres de canalisation des eaux usées situées sous la rue Marcel Got. Remplacement de 170 mètres de réseau d'eaux usées et de 120 mètres de canalisation d'eaux pluviales au niveau de la rue des Quinconces.

Montant du chantier : 1 140 000 € TTC

• Gonesse: mars 2024

Remplacement de 380 mètres de canalisation d'eaux usées et remplacement de 47 branchements situés avenue des Bleuets.

Montant du chantier : 900 000 € HT



Les chantiers de réhabilitation s'inscrivent dans la politique patrimoniale de gestion des canalisations menée par le SIAH sur son périmètre de compétence, afin de limiter les impacts environnementaux et d'améliorer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques.



Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne

Le service public de vos rivières



01 30 11 15 15

info@siah-croult.org www.siah-croult.org @SIAH_Croult

